

## Chaumont-d'Anjou La saison touristique est ouverte au lac de Malagué

Mercredi, c'était le grand jour pour Didier Bin. Il a ouvert la saison du lac de Malagué. Sur cette base de loisirs à Chaumont-d'Anjou, il a dévoilé toutes les activités possibles au coeur d'un site naturel de 14 ha (8 ha pour l'étang et 6 ha de bois et parkings). Le président de la Communauté de Communes du Loir, Jean-Claude Chupin et le maire de Chaumont-d'Anjou, Jean-Pierre Beaudoin, ont rappelé les origines de ce site dont la gestion a été confiée pour une durée de huit ans à l'Espace Récréa, par délégation de service public. Toujours gratuit « Rien ne change pour les habitants qui étaient habitués à fréquenter ce site », commentait le président. Il est ouvert gratuitement tout comme la baignade surveillée et les jeux de plein air sans oublier les barbecues mis à disposition ainsi que les aires de pique-nique, les sanitaires et le préau. Les deux élus ont visité les lieux qui accueillent de nouvelles activités à l'exemple de structures gonflables pour les enfants, les pédalos, canoë-kayak et téléski nautique. La guinguette est agrandie

avec une terrasse sur pilotis avec vue sur le lac. Le camping de 55 emplacements permet de profiter de vacances reposantes avec l'installation de pods ou de bungalows toilés. Les campeurs avec tentes ou caravanes sont aussi les bienvenus tout comme les camping-cars. Contact : 09 71 00 10 00 ou [www.lacdemalague.fr](http://www.lacdemalague.fr) **Infos pratiques.** La baignade est surveillée du mardi au vendredi de 14 heures à 18 h 30 et les samedis et dimanches de 13 h 30 à 20 heures La guinguette des Copains d'abord est ouverte de 10 heures à 21 heures du lundi au vendredi et de 10 heures à une heure du matin le week-end. Les activités payantes sont notamment les locations de pédalos, de vélos, téléski et autres du wake park, le club Ludiboo pour les enfants jusqu'à 12 ans.